

## RENOVATION DU TABLEAU DE BORD DE VEILLE SOCIALE PRESENTATION DES INDICATEURS

Pour objectiver les risques professionnels, la mise en perspective des données du TBVS peut en fonction des indicateurs porter sur la variation dans le temps ou sur les disparités entre services et/ou catégories de service au sein d'une direction.

Un seul indicateur dégradé aura souvent peu de pertinence alors qu'une détérioration de nombreux indicateurs sera significative. L'analyse des indicateurs doit permettre de construire un consensus sur la présence ou non de risques psychosociaux au sein d'un service ou d'une catégorie de service.

Si les résultats de l'analyse des indicateurs sont préoccupants, il conviendra alors d'envisager une évaluation approfondie de la situation et de mettre en oeuvre un plan de prévention.

Données	Commentaires
<b>Eléments de contexte</b>	
<b>Nombre d'agents affectés au sein de la direction / d'un service</b>  <b>Nombre d'agents disponibles au sein de la direction / d'un service</b>	<u>Données obtenues à partir de l'infocentre RHB – Cube effectif RH :</u> Extraction avec le niveau de détail par service (une colonne avec le nom du service / une colonne avec le nombre d'agents). L'utilisation du fichier au sein de la base de données TBVS est simple (copier / coller) et ne nécessite pas de retraitement complexe.  Le nombre d'agents affectés et le nombre d'agents disponibles permettent, au niveau de la direction et des services, le calcul automatique du taux de couverture des effectifs (indicateur n°1) et des points de repères (ratios par indicateur) permettant les comparaisons entre services ou catégories de service.
<b>Nombre de fiches de signalement RPS remontées à l'assistant de prévention</b>	<u>Données à recueillir au niveau de la direction</u>  <u>Mise en perspective au niveau de la direction uniquement :</u> - Variation dans le temps
<b>Liste des indicateurs socles du TBVS</b>	
<b>Indicateur n°1 – Absentéisme – Taux de couverture des effectifs</b>	<u>Le taux se calcule automatiquement au niveau de la direction, des catégories de service, des services de la façon suivante :</u> "Effectif disponible" rapporté aux "Agents affectés" multiplié par 100.  <u>Mise en perspective de l'indicateur au niveau de la direction, des catégories de service, des services :</u> - Variation dans le temps - Disparités entre services et/ou catégories de service

<p><b>Indicateur n°2 – Absentéisme – Nombre de congés maladie de courte durée inférieur ou égale à 5 jours</b></p>	<p><u>Données obtenues à partir de l'Infocentre RHB – Requête "GDT 04" :</u> Extraction avec le niveau de détail par service (plusieurs colonnes dont une avec le nom du service). Simple d'utilisation, le fichier permet de réaliser un tableau croisé dynamique pour comptabiliser les données par service.</p> <p>Au niveau des services et des catégories de service, un ratio rapportant automatiquement le nombre de congé maladie de courte durée au nombre d'agents et au résultat de la direction permet de mettre en perspective l'indicateur.</p> <p><u>Mise en perspective de l'indicateur au niveau de la direction, des catégories de service, des services :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Variation dans le temps</li> <li>- Disparités entre services et/ou catégories de service</li> </ul>
<p><b>Indicateur n°3 – Temps de travail – Nombre de jours de congés annuels et/ou ARTT mis en compte épargne temps</b></p>	<p><u>Données obtenues à partir de l'infocentre RHB – requête "GDT 13" :</u> Extraction avec le niveau de détail par service (pour connaître le nb jours de congés 2015 déposés en CET en 2016, il faut réaliser une extraction avec l'année 2017 et sélectionner la colonne AH "Nb de jours CET dans l'année). Simple d'utilisation, le fichier permet de réaliser un tableau croisé dynamique pour comptabiliser par service le nombre de jours mis en CET.</p> <p>Au niveau des services et des catégories de service, un ratio rapportant automatiquement le nombre de jours de jours mis en CET au nombre d'agents et au résultat de la direction permet de mettre en perspective l'indicateur.</p> <p><u>Mise en perspective de l'indicateur au niveau de la direction, des catégories de service, des services :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Variation dans le temps</li> <li>- Disparités entre services et/ou catégories de service</li> </ul>
<p><b>Indicateur n°4 – Temps de travail – Nombre d'écètements des horaires variables</b></p>	<p><u>Données obtenues à partir d'un fichier transmis par CAP Agents :</u> Extraction avec le niveau de détail par service (le fichier permet de déterminer le nombre d'écètement par service). Simple d'utilisation, le fichier permet de réaliser un tableau croisé dynamique pour comptabiliser par service le nombre d'écètements).</p> <p>Au niveau des services et des catégories de service, un ratio rapportant automatiquement le nombre d'écètements au nombre d'agents et au résultat de la direction permet de mettre en perspective l'indicateur.</p> <p><u>Mise en perspective de l'indicateur au niveau de la direction, des catégories de service, des services :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Variation dans le temps</li> <li>- Disparités entre services et/ou catégories de service</li> </ul>

<p><b>Indicateur n°5 – Temps de travail – Volume horaire écrêté</b></p>	<p><u>Données obtenues à partir d'un fichier transmis par CAP Agents :</u> Extraction avec le niveau de détail par service (le fichier permet de déterminer le volume horaire écrêté par service). Simple d'utilisation, le fichier permet de réaliser un tableau croisé dynamique pour comptabiliser par service le volume des écrêtements.</p> <p>Au niveau des services et des catégories de service, un ratio rapportant automatiquement le nombre d'écrêtements au nombre d'agents et au résultat de la direction permet de mettre en perspective l'indicateur.</p> <p><u>Mise en perspective de l'indicateur au niveau de la direction, des catégories de service, des services :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Variation dans le temps</li> <li>- Disparités entre services et/ou catégories de service</li> </ul>
<p><b>Indicateur n°6 – Mobilité –Taux de rotation des agents</b></p>	<p><u>Données à recueillir au niveau de la direction</u></p> <p><u>Le taux se calcule automatiquement au niveau de la direction, des catégories de service, des services de la façon suivante :</u> Somme du nombre d'arrivées et du nombre de départs au cours de l'année N divisée par deux rapportée au nombre d'agents de la direction ou du service.</p> <p><u>Mise en perspective de l'indicateur au niveau de la direction, des catégories de service, des services :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Variation dans le temps</li> <li>- Disparités entre services et/ou catégories de service</li> </ul>